



Conservatoire à Rayonnement Communal de Coulommiers

PROJET D'ETABLISSEMENT

2017-2022

Evelyne Leterme, directrice

SOMMAIRE

I) Introduction Page 3

- 1) *Le contexte socio-économique et culturel du Territoire* Page 3
- 2) *Les missions principales du Conservatoire* Page 3
- 3) *Les orientations particulières à l'établissement* Page 4

II) Présentation et analyse de la situation Page 5

- 1) *Etat des lieux*
 - Evolution des publics Page 5
 - Activités pédagogiques Page 6
 - Disciplines enseignées Page 9
 - Activités de diffusion Page 9
 - Ressources propres Page 10
 - Le personnel Page 11
 - Les partenaires structurels Page 11
 - Les autres partenaires Page 13
 - Les réseaux locaux, territoriaux et extra territoriaux Page 14
- 2) *Diagnostic*
 - L'offre et le territoire Page 14
 - Les enjeux locaux et territoriaux Page 16
 - Moyens, organisation, fonctionnement Page 17
 - Enjeux des partenaires sur le territoire Page 17

III) Perspectives Page 17

- 1) *Fondements*
 - Rayonnement local Page 17
 - Rayonnement territorial Page 18
 - Rayonnement départemental Page 18
- 2) *Actions et stratégies à mettre en œuvre*
 - Domaine pédagogique Page 18
 - Aménagements matériels Page 21
 - Domaine administratif Page 21
 - Domaine de la communication Page 22

IV) Conclusions Page 23

I) Introduction

1) Le contexte socio-économique et culturel du Territoire

Situé au Nord-Est de la Seine et Marne, le Bassin de Vie de Coulommiers est un territoire essentiellement rural aux multiples visages. Ce site vallonné est constitué de rivières, coteaux boisés et espaces cultivés qui se succèdent dans un ensemble harmonieux où les villes ont su se développer en préservant leur cadre de vie. Au coeur de ce territoire, la Communauté de Communes du Pays de Coulommiers compte plus de 47 000 habitants et rassemble 24 communes. Très attachée à son identité briarde et à son terroir, elle sait tirer profit de sa proximité de Paris tout en s'affirmant comme un site authentique en Ile de France avec ses spécialités et sa gastronomie. Trait d'union entre les zones urbaines voisines de la capitale et les espaces ruraux plus à l'est, elle met en oeuvre une politique économique volontaire en faveur de l'investissement et de l'emploi. Elle aménage ainsi des parcs d'activités à Coulommiers, Mouroux, Amillis et Boissy le Châtel, et mène également de nombreuses actions à vocation touristique et culturelle. Ses principales compétences sont la petite enfance, les accueils de loisirs et le développement économique. La ville de Coulommiers, 15 000 habitants, soit 39% de la population du Bassin de Vie, est le pôle urbain de ce territoire au cadre de vie naturel préservé, à proximité de Paris et des grandes infrastructures franciliennes. La vie associative y est dense et les animations nombreuses. Dotée d'équipements modernes (parc des sports, complexe aquatique, complexe cinématographique...), elle offre un large choix de loisirs au public local et territorial. La saison culturelle, quand à elle, propose une programmation qui a su s'enrichir et s'adapter pour combler les désirs du plus grand nombre. Elle a noué un partenariat avec le Théâtre des Bouffes du Nord autour de la Belle Saison, avec une proposition prestigieuse de concerts de musique de chambre et la mise en place d'actions pédagogiques sur les écoles et de résidence d'artistes au sein du Conservatoire. Le Service Culturel organise également des ateliers d'art plastique, d'art dramatique et de loisirs créatifs. Enfin un patrimoine riche (Commanderie des Templiers, Musée Municipal, Bibliothèque, Parc des Capucins...) et l'évènement majeur que représente la Foire Internationale aux Fromages et aux Vins, attirent de plus en plus de visiteurs dans la cité du célèbre fromage de Coulommiers. C'est dans ce contexte qu'évolue le Conservatoire à Rayonnement Communal de Coulommiers.

2) Les missions principales du Conservatoire à Rayonnement Communal

Créée en 1978, l'école municipale de musique a été rattachée aux Services Municipaux en 1994 et elle a été classée par l'état en CRC (Conservatoire à Rayonnement Communal) par décret paru au Bulletin officiel du Ministère de la Culture et de la Communication du 24 avril 2017. S'inscrivant dans les directives du «Schéma National d'Orientation Pédagogique» du Ministère de la Culture et de la communication, dans l'esprit de la «Charte de l'Enseignement artistique», il remplit les missions suivantes:

- Diffuser un enseignement artistique spécialisé, assurer la formation des futurs musiciens amateurs ou professionnels en garantissant l'égalité d'accès à la pratique musicale au plus grand nombre.
- Répondre à la demande sociale en complétant l'éducation générale de l'enfant, en lui apportant une formation musicale favorisant son épanouissement personnel, ainsi que son apprentissage de la vie artistique collective.
- Proposer des orientations et une structure où chacun pourra trouver les moyens de s'épanouir harmonieusement.

- Contribuer à la réduction des inégalités sociales d'accès à la pratique musicale au travers d'actions de sensibilisation et d'élargissement des publics.
- Entretenir des liens avec les partenaires professionnels, créer des partenariats avec les associations culturelles et structures socio-culturelles locales, territoriales et d'état, accueillir des artistes en résidence.
- Mettre en oeuvre une politique de partenariat suivi avec le milieu scolaire et l'Education Nationale.
- Représenter un lieu de ressources et apporter des réponses aux attentes du public en matière d'information, de conseils, d'encadrement et de soutien des pratiques dans le domaine musical.
- Encourager et promouvoir la pratique amateur en favorisant l'accueil, les échanges et la collaboration entre groupes.
- Transmettre et vivifier les patrimoines musicaux.
- Favoriser la création.
- Constituer un pôle dynamique du Bassin de Vie, s'ouvrir sur l'extérieur, s'inscrire dans la politique artistique de la Ville et du Territoire et contribuer à son développement culturel.

3) Les orientations particulières à l'établissement

- ***Partenariat avec l'Harmonie Municipale***

Dans le cadre du partenariat établi avec l'Harmonie Municipale de Coulommiers soutenu par la Municipalité, plusieurs mesures ont été mises en oeuvre pour renforcer la collaboration avec cette structure implantée depuis de nombreuses années sur la Ville, dont la direction est assurée par le professeur de flûte traversière du Conservatoire. Cette orientation particulière s'inscrit par ailleurs dans le cadre des enjeux spécifiques du «Schéma National d'Orientation Pédagogique de Musique» (Ministère de la Culture et de la Communication, 2008) qui préconise de favoriser les liens avec la pratique en amateur et de mettre l'accent sur les disciplines collectives. Ainsi, les dispositions suivantes ont été prises:

- Intégration de la participation à l'Orchestre d'Harmonie comme pratique collective, au cursus des élèves («Règlement des études» en 2011).
- Ouverture des classes de tuba, trombone et cor, instruments rares et nécessaires dans la composition d'un orchestre d'harmonie.
- Création d'un orchestre à vents ouvert également aux adultes, formation initiant les instrumentistes à la pratique collective d'une part, et pouvant être une étape nécessaire avant l'intégration à l'Orchestre d'Harmonie d'autre part.
- Achats réguliers d'instruments: 2 trompettes, 2 clarinettes, 4 tubas, 1 trombone «Pbone» et 4 cors ont été acquis ou sont en cours d'acquisition.
- Politique tarifaire pour les élèves participant à l'Orchestre d'Harmonie (réduction de 30% accordée sur le tarif commune aux élèves inscrits, columériens ou extérieurs participant à l'Orchestre d'Harmonie)
- Intégration de ces instruments au Parcours Découverte afin de susciter des vocations.

- ***Développement du pôle Musiques Actuelles***

L'établissement prend également en compte l'enjeu artistique décrit dans le «Schéma National d'Orientation Pédagogique» qui encourage le croisement des arts et la promotion d'activités autour des Musiques Actuelles.

- Ouverture aux élèves extérieurs à l'atelier de musiques actuelles «Zic-Zac».
- Ouverture d'un atelier de musiques actuelles débutant «Les Crocks».
- Accueil de groupes extérieurs et mise à disposition de salles pour leurs répétitions.
- Ouverture d'une classe de guitare électrique.
- Ouverture d'une seconde classe de batterie-percussions.

- ***Soutien à la pratique collective***

Une politique tarifaire a été validée par la Municipalité et mise en place pour encourager les élèves des classes de violon et de violoncelle à participer à l'orchestre à cordes et les classes d'instruments à vents de participer à l'orchestre à vents (30% de réduction sur la cotisation trimestrielle).

- ***Choix pédagogiques***

Réorganisation et équilibrage des disciplines dans les départements pédagogiques:

- Mise en lumière des classes de cuivre, informations dans la presse locale, «Coul'mag» (magazine de la Ville), ainsi que sur le site internet de l'établissement.
- Mise en place de «portes ouvertes» et présentations en milieu scolaire (cor, tuba, trombone).
- Fermeture d'une classe de piano pour réduire le nombre d'élèves inscrits dans cette discipline surchargée et promouvoir les classes de cuivre.

- ***Mise en place de partenariats spécifiques avec conventionnements***

- Partenariat avec le collège Mme de Lafayette pour la mise en place de deux ateliers d'éveil musical dirigés par une enseignante du Conservatoire la classe ULIS (Unité locale d'insertion scolaire) constituée de jeunes adolescents présentant des handicaps moteurs et cognitifs. Une convention a été établie, portant sur le prêt des deux salles de l'annexe Lafayette et la mise à disposition du matériel d'éveil.
- Partenariat avec le Centre Hospitalier de Coulommiers, pour le prêt d'une salle à l'annexe Lafayette servant à accueillir un atelier de percussions dirigé par un intervenant extérieur, dans le cadre de la réinsertion de jeunes adultes, anciens patients de l'Unité psychiatrique. Une convention a été établie pour le prêt d'une salle et la mise à disposition de matériel.
- Partenariat avec la Maison d'Accueil Spécialisé «Arc en ciel» du Centre Hospitalier de Coulommiers, lieu de vie de personnes accidentées de la vie, en moyen ou long séjour. Mise en place d'interventions musicales mensuelles (toutes disciplines, toutes formations, tous répertoires).
- Partenariat avec une chorale amateur «Capella» (50 choristes) pour l'utilisation d'une salle de répétition.

II) Présentation et analyse de la situation

1) Etat des lieux

❖ L'évolution des publics

- ***Au sein du Bassin de Vie de Coulommiers***

La population connaît une croissance régulière depuis les années 80, marquée par des programmes de construction de maisons individuelles et occasionnant des arrivées importantes de nouveaux habitants. Cette évolution s'explique par la proximité du site de Disney, par la baisse sensible de la population de la capitale et sa proche banlieue, et par les flux migratoires provenant de ces zones urbaines. Attirés par le cadre de vie et le prix du foncier, ces nouveaux arrivants sont majoritairement des familles avec au moins deux enfants, ayant des besoins

croissants et des attentes particulières en matière d'activités culturelles. Avec un taux de scolarisation de 48% de jeunes de 16 à 26 ans, le Bassin de Vie de Coulommiers est un territoire relativement jeune. Selon les statistiques des dernières années, 1 800 élèves en moyenne sont scolarisés en écoles maternelles, 3 100 en écoles élémentaires, 2 250 en collèges et 2 320 au lycée, soit environ 9 470 élèves représentant l'un des publics concernés par une offre d'enseignement musical. Ces chiffres évoluent avec la fusion des communautés de communes.

- ***Au sein du Conservatoire***

Depuis son rattachement aux Services Municipaux en 1994, les effectifs du Conservatoire ont fortement augmenté: 240 élèves fréquentaient l'établissement en 1994, 346 en 2000 (+44%), 370 en 2005 (+ 54%), 382 en 2010 (+59%), 400 en 2012, 420 en 2016 (soit une augmentation de 69%). Plusieurs éléments semblent en être à l'origine. Sa position au cœur de la cité à proximité du centre ville, des écoles et collèges ainsi que les facilités d'accès et de stationnement (parking Lafayette), ont favorisé son ouverture sur le public. La mise en place d'une annexe à l'Espace Lafayette destinée à accueillir les cours du département Culture Musicale (FM et éveil) dans quatre salles aménagées, ont amélioré l'accueil des familles en désencombrant le bâtiment principal, et amélioré les conditions de travail des enseignants. La présence active du Conservatoire au sein du paysage culturel de la ville, son rayonnement sur le territoire, la qualité reconnue de son enseignement, ses nombreuses et diverses démarches auprès du public, sa volonté d'intégrer des élèves issus de milieux socio-culturels traditionnellement moins impliqués dans des activités artistiques (politique tarifaire de la Municipalité, présentations instrumentales sur les écoles de quartiers) lui ont bâti une solide renommée et ont contribué à l'augmentation importante du nombre d'inscriptions. Enfin, la reconnaissance de la qualité de son offre d'enseignement et de son équipe pédagogique par l'état (classement en CRC en avril 2017) en font une force vive du Territoire et un atout d'attractivité pour les nouveaux habitants .

❖ **Les activités pédagogiques**

- ***L'organisation des études***

Le précédent Projet d'Etablissement (2014) s'articulait autour de deux pôles:

EQUILIBRE ET DEVELOPPEMENT

C'est en s'appuyant sur ces deux axes que le Conservatoire souhaite continuer à se situer.

Depuis 2011, l'organisation pédagogique est décrite en détail dans le «Règlement des études», document fondateur porté à la connaissance des familles et remis aux nouveaux adhérents à chaque rentrée scolaire. Le cursus pédagogique se déroule en 3 cycles d'une durée de 3 à 5 ans chacun (suivant le rythme de l'élève), pouvant être précédé d'un cycle d'initiation. Sa mise en place a été réalisée en concertation avec l'équipe pédagogique.

- ***Programme des études***

La durée des études étant principalement relative aux aptitudes de l'élève et au temps qu'il consacre à la pratique musicale, l'organisation par cycles est la mieux adaptée à une progression personnalisée respectant le rythme de chacun. La formation des musiciens est globale et comprend nécessairement:

- Une discipline dominante (instrumentale ou vocale).
- La Formation Musicale obligatoire.
- La pratique conseillée et encouragée d'une discipline collective (Musique d'ensemble, orchestres, ateliers....) suivant les préconisations du Schéma National d'Orientation Pédagogique.

- La participation régulière aux prestations publiques (auditions de Classe, heures musicales, évènements culturels organisés par la Ville, spectacles en partenariat...).

• **L'évaluation**

L'évaluation des élèves au cours de leurs études est adaptée aux différents niveaux définis à l'intérieur des cycles et aux cursus différenciés selon les disciplines (appréciations et mentions de passage en fin de Cycle pour les évaluations instrumentales ou vocales, mentions de passage pour la Formation Musicale).

Cette évaluation peut prendre les formes suivantes:

- Contrôles Continus.
- Evaluations internes annuelles intra-Cycle.
- Examens de passage de Cycle.
- Examens blancs de milieu d'année (Formation Musicale).

Elle permet en outre aux professeurs et à la directrice de:

- Vérifier les acquis des élèves.
- Permettre d'avoir ainsi une connaissance analytique profitable à la qualité de l'enseignement.
- Donner aux élèves le moyen de se situer dans leurs études musicales.

et aux élèves de:

- Permettre à chacun de se situer par rapport au niveau général.
- Identifier ses points faibles et ses points forts.
- Se fixer des objectifs à court terme, facilement accessibles.

Un carnet de suivi pédagogique rempli sur deux périodes (septembre à fin janvier, février à fin mai) est le support permettant à chaque enseignant d'inscrire appréciations et recommandations sur l'élève. Il sert de moyen de communication entre les enseignants, les parents, les élèves et au besoin les équipes pédagogiques d'autres écoles lors d'évaluations communes ou de changement d'établissement pour l'élève.

Les principales évolutions dans le domaine pédagogique (fonctionnement en cycles, système d'évaluation) préconisées dans le précédent Projet d'Etablissement du Conservatoire ont donc été mises en oeuvre, s'inscrivant ainsi dans la démarche du ministère de Tutelle (Direction de la Musique et de la Danse, SNOB) et la recherche constante d'*équilibre* pour une progression harmonieuse et adaptée à chaque élève.

Néanmoins, certains axes de *développement* font l'objet d'une réflexion commune pour améliorer le fonctionnement de certaines classes et renforcer la pratique musicale sous des formes complémentaires de plus en plus indissociables d'une formation globale et complète des élèves.

Formation Musicale		Disciplines instrumentales	Disciplines collectives
<i>Cycle d'éveil: Découverte ludique du domaine musical</i>			
Jardin musical 3 ans	30 mn		
Eveil 4 ans	30 mn		
Eveil 5 ans	45 mn		
Eveil 6 ans	75 mn		
Parcours découverte 6 et 7 ans	30 mn	Découverte 11 instruments sur l'année	

Cycle 1 (3 à 5 ans): <i>Début d'un enseignement long ou d'une expérience brève de l'expression musicale</i>					
DEBUTANT 1h	1	1er C1	30 mn	Chorale d'enfants	1h
DEBUTANT 1h	2	1er C2	30 mn	Chorale d'enfants	1h
PREPARATOIRE 1h	1	1er C3	30 mn	Orchestre à cordes Orchestre à vents Chorale d'enfants Ens. Instrumentaux	1h30 1h30 1h 1h
PREPARATOIRE 1h	2	FIN DE CYCLE	1 30mn	Orchestres Chorale d'enfants Ens. Instrumentaux	1h30 1h 1h
Cycle 2 (3 à 5 ans): <i>Cycle d'approfondissement des connaissances, étape ou aboutissement pour certains</i>					
ELEMENTAIRE1 1h30		2ème C1	45mn	Orchestres Ateliers lyriques Atelier jazz Ens. Instrumentaux Musiques Actuelles Orchestre d'harmonie	1h30 1h30 2h 1h 1h 2h
ELEMENTAIRE2 1h30		2ème C2	45 mn	Orchestre Ateliers lyriques Ens. instrumentaux Atelier jazz Musiques Actuelles Orchestre d'harmonie	1h30 1h30 1h 2h 1h 2h
MOYEN 1 (optionnel)		2ème C3	45 mn	Orchestre Ateliers lyriques Ens. Instrumentaux Atelier jazz Musiques Actuelles Orchestre d'harmonie	1h30 1h30 1h 2h 1h 2h
		FIN DE CYCLE2	1h	Toutes	
Cycle 3: terminal ou vers études supérieures					
		CFEM	1h	Toutes	

- **Le stage d'orchestre**

Chaque année, le Conservatoire organise un stage d'orchestre dans le Jura en partenariat avec l'association A.C.V.L (Animation Coulommiers Vacances Loisirs). Pendant la première semaine de juillet, une trentaine de stagiaires découvrent la joie de jouer en orchestre dans le magnifique cadre du petit village de Longchaumois, situé à 900 m d'altitude. Encadré par des professeurs de l'équipe pédagogique, ce stage «Musique et Nature» propose également des activités sports et loisirs prises en charge par des animateurs diplômés. Un concert est préparé durant les cinq journées de stage (répétitions par pupitres le matin, en orchestre l'après-midi entrecoupées de pauses détente et loisirs). Moments de partage et de complicité mais aussi de travail intensif, ce stage, ouvert aux élèves extérieurs à l'établissement, connaît un succès constant depuis 20 ans.

❖ Les disciplines enseignées

Depuis 2011, les différentes disciplines enseignées au Conservatoire sont regroupées de manière cohérente, par famille ou par groupes de spécificités communes dans **8 départements pédagogiques**:

- **Département Eveil** : jardin musical 3 ans (ouverture en 2011), éveil musical 4 ans, éveil musical 5 ans, parcours découverte 6 et 7 ans (création en 2011, découverte de 10 instruments sur l'année).
- **Département Culture Musicale**: initiation musicale 6 ans, formation musicale (4 enseignants), ateliers solfège ado-adulte débutant et intermédiaire, ateliers FM chanteurs débutant et intermédiaire.
- **Département Cordes** : violon (2 classes), violoncelle, contrebasse (ouverture en 2012).
- **Département Vents ; Section Bois**: flûte traversière, clarinette, saxophone. **Section Cuivres**: trompette, tuba (ouverture en 2010), trombone (ouverture en 2012), cor (ouverture en 2013).
- **Département Instruments Polyphoniques**: accordéon, guitare (2 classes, ouverture de la 2ème classe en 2009), piano (4 classes, fermeture de la 5ème classe en 2013 en vue de rétablir l'équilibre des départements).
- **Département Jazz, Musiques Actuelles**: batterie (ouverture d'une 2ème classe en 2012), guitare basse, guitare électrique (ouverture en 2010), atelier jazz (ouverture d'un atelier jazz débutant en 2017), atelier de musiques actuelles (ouverture d'un atelier musiques actuelles débutant en 2016).
- **Département Voix**: chant, ateliers d'art lyrique (ouverture en 2011), chorale d'enfants.
- **Département Pratiques Collectives**: Orchestre à cordes (création en 2008), orchestre à vents (création en 2013), ensembles de musique de chambre (création en 2013), ensemble de cuivres issu de la résidence Quintegr'al (création en 2016), ensemble de percussions issu de la résidence Drum de Dames (création en 2017) ensembles instrumentaux, orchestre d'harmonie (validation comme pratique collective du Conservatoire en 2011).

❖ Les activités de diffusion

- **Concert des professeurs (manifestation biennale en mars/avril)**

Moments d'émotions partagés avec les élèves, les parents, le public découvrant ou retrouvant les professeurs dans leurs rôles d'artistes interprètes.

- **Heures Musicales au Théâtre (janvier, février, mars, mai)**

Reflets de l'ensemble des activités enseignées au Conservatoire, des plus petits issus des ateliers d'éveil aux élèves les plus avancés, chaque classe est représentée et un éventail de prestations est réparti sur les quatre heures musicales programmées de janvier à mai. Depuis 2014, une Heure Musicale est consacrée aux Musiques Actuelles pour laisser un temps d'expression plus large à cette discipline en plein développement, et ouvrir la scène à des groupes du territoire.

- **Auditions de classes (de janvier à juin)**

Elles alimentent et ponctuent la vie du Conservatoire tout aussi activement. Elles offrent aux professeurs la possibilité de faire jouer l'ensemble de tous leurs élèves (ceci étant impossible aux heures musicales), créant ainsi écoute, émulation et motivation au sein de la classe. Elles ne concernent en principe qu'une discipline mais la volonté de la direction et de l'équipe encourage

les auditions inter classes. Elles sont souvent à thème, source supplémentaire de dynamisme pour le travail de préparation et se déroulent au théâtre municipal. Auditions de piano début février, mars et avril, audition de batterie/percussions fin mars, audition de guitare / inter classes en avril, audition de violoncelle en avril, audition de chant fin juin, audition jazz (saxophone et atelier jazz) en juin délocalisée sur le territoire (église d'Aulnoy) et audition de la classe de flûte fin juin délocalisée sur le territoire (église de Giremoutiers).

- **Participation à la vie culturelle de la ville**

Entrant totalement dans sa mission, la collaboration entre le Conservatoire et le service culturel se fait dans la volonté d'un équilibre fructueux. Mise en valeur du Conservatoire, représentativité de la ville, espaces et moyens d'expression pour les élèves, partenariat avec les professeurs, approche de publics différents: autant de démarches positives pour tous («Nuit des Lumières» lors des Journées du Patrimoine, Marché de Noël, Salon de Printemps, Nuit des Musées, Fête de la musique, manifestations diverses, événements exceptionnels).

- **Animations en milieu scolaire**

Enjeu majeur pour le Conservatoire et volonté de la ville (Service enfance et enseignement) le travail en collaboration avec le milieu scolaire se développe et les liens se consolident au fil des années. Des interventions sur les établissements primaires et secondaires ont lieu régulièrement (présentations d'instruments, participation d'élèves à la Classe Chorale du Collège Hippolyte Rémy, partenariat avec l'atelier théâtre du lycée Jules Ferry, interventions pédagogiques autour du violon, scénarisées sur une année scolaire entière à raison d'une séance hebdomadaire). Le Conservatoire se veut ouverte à tout rapprochement avec le milieu scolaire.

- **Organisation de spectacles ou d'actions pluridisciplinaires**

Avant la mise en place des «Heures Musicales au Théâtre», le concert annuel des élèves a souvent développé des actions de partenariat avec d'autres structures d'enseignement ou de diffusion culturelle en associant des modes d'expressions artistiques diverses: «Au fil du temps» (musique, danse, arts de rue, théâtre), «Histoire de styles» (musique, diaporama, lectures de textes), «Le voyage autour de la Méditerranée» (musique, danse, théâtre, photos), «Voyages et cirque» (piano, flûte, arts du cirque).

De même, le concert des professeurs invite régulièrement des artistes venus de divers horizons (danseurs, musiciens improvisateurs, jongleurs ...).

Richesse des échanges, complémentarité des modes d'expression, diversité des styles... ces actions apportent toujours une expérience riche aux élèves et un plaisir accru aux spectateurs. La volonté de cultiver les différences et d'en faire un atout est toujours présente au Conservatoire.

❖ Les ressources propres

- **Deux lieux d'accueil et d'enseignement**

Depuis 2010, le Conservatoire accueille les élèves sur deux sites:

- Le bâtiment principal, situé au 14 bis Avenue de la République, comprenant 10 salles de cours, le secrétariat, et une salle de répétition.
- L'annexe de l'Espace Lafayette, rue Maurice Ramon, comptant 2 salles de Formation Musicale et 2 salles d'Eveil.

- **Un lieu de concert prestigieux**

Le Théâtre Municipal de Coulommiers situé en plein coeur de la cité, a été construit en 1904 suite à l'incendie qui avait ravagé deux ans auparavant la seule salle de spectacle que la ville possédait. Conçu dans le style d'un théâtre à l'italienne avec deux niveaux de balcons superposés, il est inscrit depuis 1994 à l'inventaire des monuments historiques pour sa machinerie classée. Entièrement restauré en 2007, il possède une capacité de 386 places assises et son acoustique

exceptionnelle en fait un lieu idéal pour les concerts de musique classique. Grâce à la Municipalité, le Conservatoire bénéficie de cette magnifique salle pour le déroulement de sa saison musicale. Certaines manifestations nécessitant l'accueil d'un public plus nombreux (rencontre d'orchestres, spectacles pluridisciplinaires, tremplin de musiques actuelles...) peuvent avoir lieu au Complexe de la Sucrierie (911 places assises).

❖ *Le personnel*

- *L'équipe enseignante*

Elle est constituée de 23 professeurs qualifiés dont 3 pianistes accompagnateurs. Certains d'entre eux enseignent plusieurs disciplines: violon-ateliers d'éveil musical, violon-formation musicale-orchestre à cordes, cor-orchestre à vents, basse-contrebasse-atelier jazz, batterie-atelier musiques actuelles, guitare-guitare électrique chant-ateliers d'art lyrique-chorale d'enfants, accordéon-formation musicale, guitare classique-guitare électrique.

- *La direction*

Depuis 1994, la direction de l'école est assurée par l'un des professeurs en charge également de quelques heures de cours de piano.

- *L'administration*

La gestion du Conservatoire est une gestion municipale directe (gestion des salaires, du budget, des dépenses de fonctionnement ou d'investissement).

Le secrétariat est assuré par un agent employé à temps partiel, assurant l'accueil et l'administration courante de l'établissement.

Néanmoins le rôle de la directrice dans le domaine administratif, est vaste.

Notamment pour la préparation de chaque nouvelle rentrée (attribution des places, gestion des listes d'attente, programme d'activités, élaboration de la saison musicale, mise en place des résidences d'artistes, communication et informations aux familles, force de propositions aux élus..... Par ailleurs, outre la mise en oeuvre des projets qu'elle soumet et élabore, elle établit et propose à l'élue chargée des Affaires Culturelles le budget de fonctionnement et d'investissement du Conservatoire.

La directrice demeure également le lien direct entre l'équipe enseignante, les usagers et la mairie. La direction comporte donc une part importante de travail et de collaboration avec certains services municipaux, partenaires structurels directs:

❖ *Les partenaires structurels*

- *Le Service Culturel*

Principal pôle de la coordination de l'ensemble des activités culturelles, artistiques et touristiques de la ville, ce service reste l'interlocuteur direct du Conservatoire, prenant en compte toutes demandes, toutes remarques ou tous problèmes pouvant survenir au sein de l'établissement (domaine administratif, humain, financier, technique, domaine de la communication auprès du public, de la presse, des élus et des autres services municipaux...). Le bon fonctionnement du Conservatoire dépend donc de la qualité des rapports entretenus avec le Service Culturel, de l'intégration de son projet dans celui de la ville, en véritable partenariat. Par le fait, concertations et échanges s'installent en permanence entre l'adjoint au maire délégué aux Affaires Culturelles, la responsable du Service Culturel et la directrice du Conservatoire. Apportant une aide précieuse sur la partie logistique, l'organisation matérielle et technique de la saison musicale du Conservatoire, le Service Culturel est également un soutien essentiel et constant de ses projets, spectacles, auditions. Il crée le lien avec les autres structures culturelles (Musée, Bibliothèque, Office de Tourisme, cours de Théâtre, ateliers d'art plastique...). Il fixe et valide toutes les dates de la saison musicale du Conservatoire en concertation avec la directrice.

- **La Direction Générale des Services (D.G.S)**

Hierarchie de référence au sein de la commune et interlocuteur direct, la Directrice Générale des Services règle tout problème litigieux n'étant pas de la responsabilité pédagogique de la Directrice du Conservatoire et s'implique dans toute décision importante concernant le fonctionnement de l'établissement.

- **La Direction des Ressources Humaines (D.R.H)**

Intervenant pour tout ce qui se rapporte aux recrutements, salaires, arrêtés de nomination, évolution des carrières, vacances des professeurs, rémunération des jurys d'examens, le Directeur des Ressources Humaines est un précieux collaborateur qui a souvent un rôle de médiateur (notations et évaluations des agents, relations avec les enseignants, conseils). De même, la formation professionnelle continue, les stages, et autres dispositifs concernant la carrière des agents, sont gérés au sein de ce service...

- **Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)**

Pour l'aide financière proposée par la ville aux familles non-imposables inscrites au Conservatoire habitant la commune, qui rencontrent des difficultés passagères.

- **Le Service Reprographie**

Qui assure efficacement la reproduction de tous les documents pédagogiques utilisés au Conservatoire (courriers, partitions, programmes, documents divers...), ainsi que le montage et le tirage des affiches.

- **Le Service Enfance et Enseignement**

Passerelle entre le Conservatoire et les établissements scolaires.

Importante collaboration pour l'organisation du stage d'orchestre se déroulant au «nid» à Longchaumois (Jura), séjour d'été (1 semaine début Juillet) proposé comme activité vacances par l'association ACVL (Animation Coulommiers Vacances Loisirs).

- **Le Service Comptabilité**

Enregistrement des bons de commande, paiement des factures et prestations votées au Budget Primitif du Conservatoire. Conseils lors des préparations budgétaires.

- **Le Service Informatique**

Service de maintenance, conseil, dépannage pour tout ce qui concerne le matériel informatique de l'Ecole (PC, imprimantes, connexion Internet...). Mise en place du paiement par Carte Bancaire et par internet en lien avec le prestataire (R.D.L).

- **Les Services Techniques**

Partenaires dans toutes les prestations du Conservatoire (transport de matériel, régie son, régie lumières, installation...), les Services Techniques interviennent également pour l'entretien et l'amélioration des locaux et du matériel.

- **La Société R.D.L (Réalisation et Diffusion de Logiciels)**

Partenaire depuis la mise en place du logiciel Rhapsodie au Conservatoire, elle intervient régulièrement pour les mises à jour et l'installation des nouveaux modules (extranet familles et professeurs, paiement en ligne...), propose des journées de formation sur site et donne accès à une gestion administrative de plus en plus optimisée.

❖ **Les autres partenaires**

- **L'Harmonie de Coulommiers**

La moitié des effectifs de l'Orchestre d'Harmonie est issue du Conservatoire. Une politique forte d'encouragement à la participation des élèves inscrits à l'Ecole est déployée conjointement par les directions des deux structures et soutenue par la Municipalité. Des actions communes ont été réalisées et sont en cours de réalisation (intégration des classes de cordes à l'Orchestre d'Harmonie pour la Fête de la Musique, commande d'une oeuvre composée pour l'Orchestre d'Harmonie et diverses classes instrumentales du Conservatoire, avec création prévue). La salle de répétition de l'Orchestre d'Harmonie est régulièrement utilisée par des professeurs du Conservatoire (répétitions de l'orchestre à vents, cours de percussions). Du matériel peut également être prêté pour diverses occasions. Enfin, chacune des deux structures est solidaire de l'autre et en assure la promotion.

- **La Bibliothèque Municipale**

Très beau lieu restauré, la Bibliothèque présente un espace et une jauge idéale pour l'organisation de concerts intimistes, mêlant musique et littérature. Ainsi deux projets ambitieux ont réunit les ateliers d'écriture et les classes de piano autour de Frédéric Chopin et George Sand («Les étés de Nohant» en 2010), Clara et Robert Schumann («De l'aube au crépuscule» en 2013), „Schubertiade“ en 2018. Ces récits mis en musique ont ouvert la voie d'une collaboration riche et appréciée de tous les partenaires.

- **Le Musée Municipal**

Autre lieu d'exception pouvant accueillir des auditions de classes ou des récitals de professeurs, le Musée offre une acoustique intéressante et un cadre historique unique. Des concerts d'élèves y sont régulièrement programmés, et des professeurs y jouent régulièrement dans le cadre de «La nuit des musées».

- **Le Théâtre des Bouffes du Nord avec La Belle Saison**

Depuis la saison 2013-2014, le Théâtre de Coulommiers est le lieu de naissance d'un réseau de scènes, en France et en Europe, dédié au répertoire de la musique de chambre, pour une approche qualitative du concert classique. Fédérés autour d'une charte sur l'acoustique, la jauge, l'environnement culturel et patrimonial, les Concert Halls labellisés réunissent toutes les conditions requises pour vivre intensément ce répertoire, tant de la part des artistes que du public, sans compromission. Du Théâtre des Bouffes du Nord de Paris, en passant par Londres, Berlin, Arles, Saint-Omer, Arras, une itinérance qui mène les plus grands interprètes du XXI siècle aux portes d'un autre écrin pour la musique de chambre: le Théâtre de Coulommiers. Dans le cadre de «La Belle Saison», de prestigieux concerts de musique de chambre sont programmés au Théâtre Municipal et des interprètes internationaux arrivent sur notre territoire. Avec des programmes d'actions de sensibilisation (répétitions publiques, débats, échanges, séances pédagogiques), tout un public bénéficie d'une grande et exceptionnelle ouverture culturelle. Partenaire du projet P3A, le Conservatoire accueille depuis la rentrée 2013-2014, des artistes en résidence pour des actions pédagogiques mensuelles. Ainsi le Quatuor Girard a entrepris la formation d'une classe de musique de chambre constituée de petits ensembles (duos, trios, quatuors). Il intervient également au sein de l'orchestre à cordes. La restitution de ces ateliers a pris la forme d'un concert au Théâtre en fin d'année scolaire. En 2015-2016, le Quintette de Cuivres Quintegr'al a mené une résidence au sein des classes de cuivres et l'orchestre à vents. En 2016-2017, la formation de percussionnistes les „Drum de dames“ a mené des ateliers mensuels au sein des classes de batterie/percussions et en 2017-2018, c'est une résidence choeurs dirigée par un chef de chœur/metteur en scène qui s'installera au sein de la Chorale d'enfants avec la création d'un conte musical composé par l'un des professeurs du Conservatoire.

❖ **Les réseaux locaux, territoriaux et extra-territoriaux**

- **Un réseau inter écoles du territoire**

Des liens ont été tissés depuis plusieurs années avec les autres établissements d'enseignement artistique du territoire. Ainsi, les écoles de musique de La Ferté sous Jouarre, la Ferté Gaucher,

Quincy Voisins sont des partenaires pour l'organisation des évaluations de fin de second cycle et de troisième cycle, et pour la mise en œuvre de projets communs (concerts d'orchestres, participation de groupes aux concerts de musique actuelle...). Un rapprochement a été amorcé avec l'École de Musique de Boissy le Châtel (concert commun), établissement voisin et concerné comme Coulommiers par le «Schéma Départemental des Enseignements Artistiques» du Conseil Général de Seine et Marne.

- **La rencontre des orchestres du Territoire**

Organisée alternativement chaque année par l'une des « communes partenaires (La Ferté-Gaucher, la Ferté sous Jouarre, Coulommiers), cette manifestation réunit les orchestres et formations instrumentales des trois établissements et donne lieu à un final éblouissant regroupant plus d'une centaine d'instrumentistes sur scène. Afin de conserver un caractère évènementiel à cette rencontre, les partenaires ont décidé ensemble de l'organiser tous les 2 ans à partir de 2019, en proposant l'alternance avec des rencontres d'ateliers mettant à l'honneur les groupes de musiques actuelles ou jazz des établissements.

- **La Fédération Musicale de Seine et Marne**

Institution phare du département dans le domaine musical et partenaire du Conseil Général, la Fédération Musicale de Seine et Marne apporte une aide précieuse pour l'organisation des évaluations départementales, la proposition de réservoirs d'œuvres et programmes par niveau, pour l'aide à l'acquisition d'instruments rares et toute question concernant les problématiques de l'enseignement dans le département. Affiliée à la Confédération Musicale de France dont elle se fait le relais, elle est ainsi un partenaire essentiel pour le Conservatoire.

- **Le Département de Seine et Marne**

Partenaire et soutien de la ville de Coulommiers pour la mise en place d'une étude sur le «Développement des enseignements et de la vie artistique au sein du Bassin de Vie de Coulommiers» en 2008 qui a directement concerné le Conservatoire, la Direction des Affaires Culturelles du Département est à l'écoute de tous les projets, les problématiques et les orientations de l'établissement, et l'encourage à s'inscrire dans les propositions d'actions du «Schéma départemental des enseignements artistique en Seine et Marne» établi en 2008. Il lui alloue également une subvention financière annuelle.

2) Diagnostic

❖ L'offre et le territoire

L'offre

Issue d'une histoire ancienne et riche d'expériences diverses, le Conservatoire a su faire évoluer son fonctionnement et présente aujourd'hui un certain nombre d'atouts:

- Un environnement culturel riche et dynamique (programmation municipale volontariste, nombreux évènements culturels, mise en place des actions pédagogiques de «La Belle Saison» autour de la musique de chambre et des résidences d'artistes).
- La reconnaissance de l'établissement en tant que véritable centre-ressource d'enseignement artistique spécialisé, rayonnant sur le territoire du Bassin de Vie de Coulommiers avec 45% d'élèves extérieurs à la commune.
- Un taux de fréquentation (400 élèves) représentant 2,7% de la population globale du Bassin de Vie de Coulommiers, et qui est supérieur à la moyenne nationale (2,1%).
- Une équipe dynamique et soudée constituée d'enseignants qualifiés, riche en diversité, témoignant d'une grande conscience professionnelle et d'une grande complicité.
- Un management à l'écoute du personnel, centré sur la confiance et le respect des différences, qui insuffle l'envie d'atteindre ensemble les mêmes objectifs.

- Une stabilisation statutaire du Conservatoire via une gestion municipale directe, une fidélisation de la Direction et d'une grande partie de l'équipe enseignante qui permet un travail dans la durée.
- Une offre large de disciplines enseignées (17 disciplines instrumentales et vocales, 12 disciplines de pratiques collectives).
- L'ouverture de classes d'instruments rares (trombone, tuba, cor) qui complète le département cuivres et renforce les liens avec l'Harmonie Municipale.
- L'ouverture d'une classe de contrebasse et d'une classe de guitare électrique pour renforcer le département jazz et musiques actuelles.
- La création des ateliers d'art lyrique qui laissent plus d'espace à la scénique et au côté théâtral du chant.
- La mise en place du parcours découverte (10 instruments sur l'année à raison de 3 séances par instrument) qui répond à une demande forte des familles.
- Une ouverture aux élèves adultes et la volonté de leur proposer un cursus personnalisé.
- Des partenariats nombreux, divers et riches (éducation nationale, milieux hospitalier, structures culturelles, foyers d'insertion sociale...).
- Une saison musicale dense et des activités de diffusion constantes.

De même il convient de relever les points faibles afin de pouvoir dresser un bilan des actions à mettre en place pour combler les manques relatifs aux besoins du territoire:

- Des locaux qui deviennent exigus malgré l'attribution de quatre salles de Formation Musicale et d'Eveil Musical à l'Espace Lafayette. Même si ce dispositif a permis de désengorger le bâtiment principal et de l'alléger des principaux cours collectifs, il manque des salles vraiment adaptées pour la pratique collective (La salle de répétition de l'Harmonie Municipale est très souvent sollicitée, entraînant parfois des problèmes de cohabitation avec le centre d'accueil petite enfance).
- Deux sites d'enseignement qui entraînent un éclatement de l'équipe (certains professeurs ne se croisent pas) et une organisation parfois compliquée pour les parents (cours instrumental sur un site, cours de formation musicale sur l'autre).
- Des salles qui ne sont pas toutes adaptées à l'enseignement musical (manque d'insonorisation, notamment pour les cuivres).
- Manque d'une salle d'audition ou auditorium, capable d'accueillir les auditions de classe et le public correspondant (100 à 150 personnes), la seule grande salle de répétition (Pakosz) du bâtiment principal n'ayant une capacité d'accueil que de 40 personnes maximum.
- Manque d'une seconde salle de répétition (l'orchestre à vent doit répéter à la salle d'harmonie, la seule salle de répétition étant occupée par l'orchestre à cordes).
- Bien qu'en constante amélioration grâce au soutien financier de la mairie, un parc instrumental qui reste incomplet (le prêt d'instruments aux élèves reste limité).
- Une différence entre les tarifs communes et hors communes qui suscite de vives réactions parmi les usagers et qui rend l'accès à la pratique musicale difficile, voire impossible, pour certaines familles extérieures à la commune.
- Des bâtiments qui sont pas encore accessibles aux enfants et aux adultes handicapés.

Le Territoire

Le développement du Conservatoire sur la période des dix dernières années a donc amené la direction et les élus concernés à dresser un bilan et engager une réflexion sur l'avenir de l'établissement et sur, entre autre son positionnement au sein du paysage culturel de la ville et plus largement d'un territoire en pleine évolution. Dans ce contexte, une étude sur le «Développement des enseignements et de la vie artistique au sein du Bassin de Vie de Coulommiers», a été mise en place en 2008 par les Communautés de Commune de la Brie des Templiers et des Trois Rivières (dont la fusion a donné naissance à la Communauté de Communes du Pays de Coulommiers), la Brie des Moulins (qui a fusionné avec le Pays de Coulommiers au 1/01/2017) et le Conseil Général de Seine et Marne. Des axes et conditions

nécessaires à la mise en oeuvre d'un projet culturel territorial relatif à la pratique artistique et à son enseignement ont été dégagés, assortis de 2 contrats d'objectifs qui n'ont pas été validés pour le moment par l'ensemble des élus territoriaux. L'analyse des attentes des habitants et nouveaux arrivants dans le Bassin de Vie de Coulommiers montre un besoin fort d'encadrement et d'activités artistiques pour les jeunes et notamment les adolescents, un accès à la pratique musicale dès le plus jeune âge (3 ans), une continuité de qualité et l'assurance de la reprise de l'apprentissage instrumental d'enfants arrivant des conservatoires de zones urbaines, une égalité tarifaire entre les communes extérieures et la commune de Coulommiers. Le Conservatoire à Rayonnement Communal de Coulommiers, seul établissement de professionnels sur le Bassin de vie de Coulommiers et véritable centre de ressources, s'efforce de répondre au mieux aux attentes du public mais, évoluant dans un cadre financier nécessairement contenu, avec des locaux qui, bien que comprenant une annexe, deviennent insuffisamment adaptés aux multiples activités proposées, des listes d'attente dans certaines disciplines qui contraignent des familles à renoncer à la pratique musicale, l'établissement exerce ses missions dans un cadre statutaire, administratif, financier et matériel limité, dans des locaux qui deviennent inadaptés aux besoins du Territoire.

❖ *Les enjeux locaux et territoriaux*

L'évolution du territoire, sa géographie particulière défavorisant une partie des habitants qui vivent en milieu rural, son développement économique et démographique, sa population relativement jeune dont un public scolaire d'environ 10 000 élèves ainsi que l'arrivée de nouveaux habitants entraînent des besoins plus importants de la part de la population. Il est donc essentiel de situer le Conservatoire à Rayonnement Communal de Coulommiers dans une démarche d'élargissement de son offre, d'amélioration de ses capacités d'accueil, de consolidation de ses statuts et de son équipe afin d'irriguer l'ensemble du Bassin de Vie dans un souci de démocratisation culturelle. Le Bassin de Vie de Coulommiers, avec la Communauté de Communes du Pays de Coulommiers né des fusions de 3 communautés de communes, représente 24 communes et 47 000 habitants. Leur donner la possibilité de recevoir une initiation musicale au sein des classes, c'est venir compléter leur éducation générale par une action forte et déterminante pour un futur accès à la pratique instrumentale. C'est, en travaillant avec l'Education Nationale, enrichir leur formation d'un volet artistique essentiel.

Le bassin de vie de Coulommiers, c'est aussi des milliers d'adolescents qui fréquentent les collèges et les lycées. Les sensibiliser à la musique, leur ouvrir plus facilement les portes de l'établissement, les accompagner dans leur désir de se regrouper pour faire de la musique, leur donner les moyens d'exprimer leur talent, des lieux pour répéter, c'est prendre en compte l'importance des musiques actuelles pour cette génération. Le Conservatoire doit être un lieu de pratique, de ressources et de conseils, et répondre au souhait d'une population qui veut des activités constructives pour ses adolescents. Elle doit être dans une dynamique d'attractivité d'un territoire qui regorge de jeunes talents.

Enfin, le Bassin de Vie de Coulommiers, c'est 30% de jeunes adultes et d'adultes à qui il faut proposer des activités. La pratique amateur doit être un des axes prioritaires de l'action de l'établissement. Faciliter l'accès à une formation ludique de qualité aux amateurs débutants ou souhaitant reprendre l'apprentissage de la musique, c'est être au plus près des attentes des habitants et s'inscrire dans la politique de démocratisation culturelle propre au Service Public.

❖ *Moyens, organisation, fonctionnement*

Bien qu'étant très soutenu par la Ville de Coulommiers, le Conservatoire a des moyens limités qui deviennent inadaptés aux besoins du territoire:

- Humains: recrutements limités, poste administratif restreint à un temps partiel...
- Matériels: locaux, salles de répétitions, parc instrumental...

- Financiers: plafonnement des heures d'enseignement, budgets de fonctionnement et d'investissement contenus...

L'organisation et le fonctionnement interne à l'établissement a évolué en mettant en oeuvre un certain nombre d'actions administratives et pédagogiques comme:

- Les mises à jour du projet d'établissement (2008, 2014, 2017).
- La création du règlement des études (2011).
- L'actualisation du règlement intérieur (2011).
- La création du site internet de l'établissement (2011).
- La création des départements pédagogiques (2012).
- L'élaboration d'un organigramme fonctionnel de l'établissement (2012).
- La création d'un Conseil d'établissement (2017-2018)

Force est de constater que les moyens humains, matériels et financiers à disposition de l'établissement deviennent insuffisants pour en garantir sa croissance et sa capacité à répondre aux besoins du public.

❖ *Enjeux des partenaires sur le territoire*

Sur l'ensemble du territoire du Bassin de Vie de Coulommiers, parmi tous les lieux où se pratique, voire s'enseigne la musique, on peut considérer qu'il émerge deux structures d'enseignement musical bien identifiées, avec les caractéristiques minimales d'une «école» telles que cursus d'étude, programme, évaluation, etc...

- Le Conservatoire à Rayonnement Communal de Coulommiers, structure municipale.
- L'École de Musique de la « Lyre Briarde », structure associative.

L'étude sur le «Développement des enseignements et de la vie artistique au sein du Bassin de Vie de Coulommiers» menée par Jean Maumené en 2008 a préconisé la mise en réseau de ces deux établissements dans le cadre du «Schéma Départemental des enseignements artistiques» élaboré par le Département de Seine et Marne, pour une mutualisation des ressources au profit des attentes du territoire.

Les enjeux de cette perspective concernent donc au niveau local les responsables et tous les acteurs de ces structures, et au niveau territorial les élus responsables des décisions à prendre pour la mise en oeuvre de ce projet.

III) Perspectives

1) *Fondements*

- **Rayonnement local**

Le rayonnement local du Conservatoire de Coulommiers est une réalité qui fait de l'établissement un centre ressources et un point de référence sur la ville. Classé par l'État par décret du 24 avril 2017 paru au Bulletin Officiel du Ministère de la Culture et de la Communication, sa légitimité a été renforcée sur le territoire.

Favoriser l'accès à la pratique musicale pour tous les Columériens, quelle que soit leur situation sociale, est un enjeu majeur et une mission principale du Service Public.

- **Rayonnement territorial**

Dans une vision plus large, l'étude réalisée en 2008 a mis en évidence les demandes de la population en terme d'enseignement artistique spécialisé:

- Réduction des inégalités d'accès au Service Public de l'enseignement artistique spécialisé (harmonisation des tarifs pour tous, columériens et hors commune).
- Elargissement et diversification de l'offre d'enseignement (développement en particulier des musiques actuelles).
- Renforcement des liens entre la pratique amateur et l'enseignement spécialisé proposé.

Seul un établissement à vocation intercommunale (mutualisation des moyens et des ressources existant sur le territoire) peut répondre à ces attentes et mettre en oeuvre les actions nécessaires pour y parvenir.

- **Rayonnement départemental**

Le Département de Seine et Marne, qui a mis en place le «Schéma Départemental des Enseignements Artistiques» en 2008, préconise pour le Conservatoire de Coulommiers le classement comme Conservatoire à Rayonnement Intercommunal. L'évolution de l'établissement depuis ces 10 dernières années montre qu'il réunit un grand nombre de conditions pour atteindre cet objectif.

2) **Actions et stratégies à mettre en oeuvre**

❖ Domaine pédagogique

- **Développement et création d'un grand pôle de Musique Actuelles**

Accueillir, encadrer

Depuis sa création en 2006 l'atelier musiques actuelles accueille les élèves désireux de jouer en groupes et d'aborder un répertoire «actuel» (rock, pop-rock, métal, funk, rap...). Les groupes sont constitués en fonction des âges, des affinités musicales et des dispositions de chacun. Le répertoire est établi en fonction de la demande des élèves et au regard de leurs capacités techniques.

Encourager

La concrétisation de ce travail étant la prestation scénique, il est important de sensibiliser les jeunes musiciens à tout ce qu'elle implique:

- Initiation à la sonorisation (brancher un micro, le régler, utiliser l'équalisation, les effets, comment sonoriser son instrument, qu'est-ce qu'une balance...).
- Comportement scénique (aspect important de la prestation) avec des interventions ponctuelles d'un coach d'expression corporelle.

Autonomie

Lorsque le groupe est soudé, on peut l'encourager à trouver un nom, un logo et à chercher des occasions de jouer en dehors des propositions de l'Ecole de Musique (festivals, tremplins...).

Pérenisation de l'heure «spéciale musiques actuelles»

Renforcement des partenariats donnant l'occasion de se produire (Centre Hospitalier de Coulommiers et Maison d'Accueil Spécialisé).

Attribution d'un lieu de répétitions plus adapté

Espace plus large, matériel plus important, ouverture aux groupes extérieurs.

- **Création d'un atelier rythmique**

Cet atelier s'adresserait en priorité aux élèves du Conservatoire inscrits en classe de batterie (qui utilise peu la partie harmonique du langage musical) mais aussi à tout élève souhaitant se perfectionner sur un plan rythmique. Il peut donc suivant les cas, se substituer au cours de formation musicale traditionnel ou compléter celui-ci par une approche des rythmes plus approfondie. Les différents motifs rythmiques faisant partie du langage musical y seraient

abordés avec des onomatopées et des petites percussions par le biais de jeux de reconnaissance, mémorisation ... L'objectif de cet atelier serait d'apporter aux élèves une meilleure connaissance des différents rythmes et d'améliorer leur pulsation, au bénéfice de l'interprétation des oeuvres travaillées en solo, en ensemble ou au sein des orchestres du Conservatoire.

- ***Ouverture d'une classe de Culture Musicale***

La place de la culture musicale est essentielle dans la formation à l'ensemble des pratiques instrumentales. Une attention particulière doit y être portée. Découverte des grandes œuvres du répertoire, des grandes périodes de l'histoire de la musique, des grands courants de la musique contemporaine etc. Autant de connaissances associées intimement à la pratique musicale et qui devraient pouvoir à terme compléter la formation globale des élèves pour répondre à une demande souvent formulée des usagers du Conservatoire.

- ***Création d'un atelier 4 mains et déchiffrage pianistique***

Peu concernés par la musique d'ensemble, les élèves pianistes sont souvent des lecteurs manquant d'expérimentation ayant besoin d'un temps de déchiffrage conséquent pour «monter» les programmes, réduisant ainsi le nombre de pièces abordées dans l'année. Cet atelier aurait pour but de les mettre en situation de pratique collective et les rendre plus autonome avec la pratique du déchiffrage.

- ***Pratique vocale et intégration des pianistes à la musique de chambre***

Seuls à leur instrument, les élèves pianistes doivent pouvoir accompagner d'autres instruments. Il est important de les mettre en situation de pratique collective. De même, la pratique vocale est des moyens de les intégrer au groupe.

- ***Rapprochement des classes de guitare classique et électrique***

La création de stages communs à ces deux disciplines permettrait de proposer aux élèves une initiation à la pratique collective dans le cadre d'un échange et d'une collaboration entre les classes de guitare classique et électrique: cours individuels, musique d'ensemble, ateliers découverte pour les guitaristes classiques souhaitant découvrir la guitare électrique (et inversement), restitution des ateliers sous forme de concerts mêlant les deux instruments avec la participation d'élèves d'autres classes (cordes, percussions...).

- ***Ouverture d'une classe d'alto***

La création de l'orchestre à cordes en 2008 accueillant les élèves à partir du 1er cycle 2ème année, a permis d'intégrer une majorité d'instrumentistes du département cordes (violin, violoncelle). Toutefois, le répertoire abordé doit être adapté en raison de l'absence d'altistes. De même les ateliers de musique de chambre pris en charge mensuellement par des artistes en résidence (Quatuor Girard en 2013-2014 et 2014-2015) manquent cruellement de cet instrument. Afin de compléter efficacement l'offre du département cordes, il serait souhaitable d'ouvrir une classe d'alto dans les prochaines années.

- ***Développement et pérennisation de la classe de musique de chambre***

Des petits ensembles d'instrumentistes à cordes, avec ou sans piano, ont été constitués et sont encadrés par des artistes internationaux lors des interventions pédagogiques mensuelles mises en place dans le cadre du projet P3A et des résidences d'artistes (Quatuor Girard en 2013-2014 et en 2014-2015). Le succès de ces ateliers, la qualité du travail effectué et l'engouement des élèves démontrent la nécessité de maintenir et de développer cette activité sous la forme d'une classe de musique de chambre.

- ***Evaluations et grille de compétences***

Face aux difficultés rencontrées par certains élèves en situation d'évaluations, il serait souhaitable d'engager une réflexion sur de nouveaux critères définis en tenant compte des éléments suivants:

- Respect de la différence.
- Chemin de formation personnalisé à chaque élève.
- Mise en valeur des compétences dans un choix de pièces adaptées aux aptitudes de chaque élève.
- Carnet personnalisé pour chaque élève où figureraient ses acquisitions et les points restant à améliorer.
- Evaluation non basée sur un seul programme mais en fonction des acquis se rapportant à une grille de compétences établie.
- Réflexion sur les passages de fin de cycles, avec la proposition que le professeur valide lui-même le passage de cycle de ses élèves, et les présente à l'évaluation dans l'objectif de les faire jouer devant un jury qui exprimera des commentaires constructifs et qui délivrera des appréciations valorisantes. La composition par l'élève d'une pièce courte pour développer sa créativité, ou une épreuve d'autonomie ou de déchiffrage pourrait compléter le passage de cycle.

Réalisée en concertation avec l'équipe pédagogique, par département et en fonction des objectifs propres à chaque discipline, cette grille de compétences servirait de support pour l'avancement des élèves dans le cycle ou le passage d'un cycle à l'autre lors des évaluations, garantissant ainsi une cohérence et une égalité pour tous. Il est également souhaitable d'envisager à terme que la participation des élèves aux différentes auditions et prestations publiques organisées par l'Ecole de Musique soit prise en compte dans l'évaluation annuelle, élargissant ainsi le principe de la formation.

- ***Mise en place d'un cursus «libre» ou «personnalisé»***

Face aux changements de comportements de certains élèves, à l'évolution des principes éducatifs de la société, au manque de travail régulier, au désir de certaines familles de rester dans un apprentissage ludique et sans contraintes, une réflexion doit être engagée pour la mise en place d'un cursus «libre», sans évaluations, examens et prestations scéniques. A l'opposé du cursus «classique» dans lequel les élèves s'engagent à fournir le travail nécessaire pour atteindre les objectifs établis par le règlement des études, le cursus «libre» permettrait, en toute connaissance de cause, une initiation ludique et sans les exigences qu'entraînent les évaluations et les prestations prévues dans le cursus «classique». Il conviendrait alors de formuler ce dispositif par écrit et de l'intégrer au règlement des études.

- ***Encouragement et incitation à la présence des élèves aux concerts de La Belle Saison***

La mise en place du partenariat de la Ville de Coulommiers avec le Théâtre de Bouffes du Nord a donné naissance à une saison musicale d'exception avec la programmation de concerts prestigieux de musique de chambre et la venue d'artistes internationaux. Dans un but d'ouverture et d'enrichissement culturels, une politique d'incitation forte soutenue par la création de tarifs réduits doit être mise en place auprès des usagers du Conservatoire pour les inciter à assister aux concerts proposés. Cette démarche doit être relayée et soutenue par chaque professeur auprès de ses élèves. Il est souhaitable d'envisager à terme que la présence des élèves à l'un des concerts programmés sur la saison en cours, soit un des éléments d'appréciation complémentaire dans le cursus personnalisé de chaque élève.

- ***Renforcement des liens avec l'Education Nationale***

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires prévue pour la rentrée 2014-2015 à Coulommiers, le Conservatoire a été associé à la réflexion sur l'organisation et la mise en oeuvre d'ateliers pour le temps périscolaire. Des initiations musicales prenant la forme de

présentations d'instruments rares (cuivres), d'éveil musical et d'apprentissage aux percussions (batacada) ont été proposés sur les 3 écoles élémentaires de la ville. Avec le retour à la semaine des quatre jours à la rentrée 2017-2018, ce partenariat sera adapté avec des actions envisageables au sein des classes des écoles de la ville (présentations d'instruments, répétitions publiques, sensibilisations...).

❖ Aménagements matériels

• Capacité d'accueil, locaux

Un certain nombre d'améliorations ont été apportées par la municipalité à l'intérieur de l'établissement (aménagement d'une salle de batterie insonorisée, réfection de toutes les salles) comme à l'extérieur (ravalement et entourage du bâtiment, panneau d'affichage, bancs...). Une annexe comprenant deux salles de formation musicale et deux salles d'éveil a été allouée à l'établissement en 2010. Ce deuxième site a permis de désengorger le bâtiment principal en regroupant les cours collectifs du département «culture musicale» mais l'équipe pédagogique se trouve « éclatée » et certains professeurs ne se croisent jamais.

Si la vie du Conservatoire s'organise relativement bien à l'intérieur de l'établissement et si les différentes disciplines y cohabitent harmonieusement, l'aménagement de certains espaces pourrait encore améliorer les conditions de travail des professeurs et d'accueil des élèves, comme l'exploitation de l'espace attenant à la salle Pakosz pour envisager un agrandissement destiné à l'organisation d'auditions de classes, allégeant ainsi le planning chargé de l'occupation des salles de la ville (Théâtre, Sucrerie). Outre une autonomie artistique gagnée pour le Conservatoire, des moyens techniques, humains, financiers seraient épargnés à la ville.

• Matériel pédagogique

Dans ce domaine également, la municipalité a donné les moyens au Conservatoire d'améliorer son fonctionnement pédagogique (achat d'un piano quart de queue, d'un piano numérique, d'une batterie et d'une sono complète, remplacement d'instruments et remise en état de quelques instruments à vent, saxophones, clarinettes, flûtes traversières, trompettes, achat de tubas et de cors, achat d'un trois quart queue Steinway modèle C pour le Théâtre Municipal)

Il serait souhaitable à terme d'envisager:

- La création d'une partothèque en complément des partitions d'orchestre et de déchiffrage appartenant déjà au Conservatoire.
- Le développement du parc d'instruments et la prévision d'un budget consacré à son entretien (l'Ecole prête pour certaines disciplines des instruments aux élèves débutants).
- Le remplacement progressif du parc de pianos droits d'étude (ces instruments ayant pour certains plus de 20 ans d'âge et présentant les signes d'une mécanique usée).
- L'achat d'un piano quart de queue pour remplacer celui, vieillissant et défectueux, utilisé pour l'accompagnement de la classe de chant, et qui nécessite régulièrement des réglages. Cet instrument est utilisé également pour les évaluations de piano, et montre ses faiblesses à cette occasion (clavier inégal et lourd, difficile à jouer pour les élèves, pédale très dure ...)

❖ Domaine administratif

• Direction et administration du Conservatoire

Par définition, diriger c'est conduire, mener, donner un sens à une action. La notion de direction englobe également celle d'une responsabilité étendue sur plusieurs domaines:

Pédagogique: projet d'établissement, règlement des études, organisation du service, création et mise en place du Conseil d'établissement (2017-2018), mobilisation et dynamique de l'équipe, organisation du cursus, des évaluations et examens ...

Artistique: projets, orientations, diffusions, animations, actions en partenariat

...

Stratégique: communication avec les parents, élèves, professeurs, la mairie, les élus, rencontres et démarches auprès des autres acteurs de la vie culturelle locale et territoriale, échanges à l'intérieur du réseau musical départemental.

Afin d'atteindre *l'équilibre* souhaitable entre ces différentes tâches, la Municipalité a confié le poste de secrétariat à temps partiel (60%) à un agent issu de la Direction des Ressources Humaines pour décharger la directrice d'une partie du travail administratif; ceci permettant de lui laisser le temps et l'espace nécessaires au *développement* d'une stratégie et d'une réflexion sur l'essentiel, l'urgent et le prioritaire qu'impliquent la mission de direction. Le logiciel d'administration du Conservatoire (Rhapsodie) a été doté d'un portail extranet professeurs qui permet aux enseignants d'avoir accès à leur planning, listes et coordonnées de leurs élèves et de remplir en ligne les bulletins semestriels d'évaluation. De même un portail extranet Familles a été mis en place pour la rentrée 2017-2018 pour permettre aux usagers de payer en ligne, consulter les plannings, se réinscrire et lire les bulletins semestriels d'évaluation en ligne. Un terminal de paiement a été installé afin de donner la possibilité aux familles de régler par Carte Bancaire Un portail extranet public permettant aux personnes extérieures de s'inscrire sur les listes d'attente du Conservatoire, sera également actif pour la rentrée 2018-2019.. Ces nouvelles modalités doivent faciliter les démarches du public auprès du Conservatoire et alléger la charge administrative. Toutefois, dans le cadre d'un éventuel développement intercommunal de l'établissement, il sera nécessaire d'envisager un poste de secrétariat à temps complet.

- **Normalisation statutaire du personnel**

La mise en place de la filière culturelle de la Fonction Publique Territoriale et les dispositifs de sélections professionnelles pour la résorption de l'emploi précaire ont permis de titulariser 6 professeurs sur des grades d'Assistant Territorial d'Enseignement Artistique et un professeur sur le grade de Professeur d'Enseignement Artistique (en charge de la direction). Le parcours administratif menant à la titularisation est pourtant semé d'embûches et de difficultés:

Diplômes reconnus par l'état: D.U.M.I (intervenant en milieu scolaire), D.E.M ou équivalent (assistant), D.E (assistant), C.A (professeur), Concours Externes (sur titres) ou Concours Internes (sur épreuves pour les agents n'ayant ni D.E.M ni D.E ni C.A) du C.N.F.P.T permettant l'inscription sur liste d'aptitude.

Les enseignants du Conservatoire, tous qualifiés et ayant prouvé leurs compétences et leurs aptitudes à enseigner, se trouvent pour certains dans une situation statutaire complexe, ne pouvant entrer dans le cadre des contraintes de la filière culturelle, de par leurs parcours professionnels différents.

Une démarche de concertation entre la direction, l'équipe pédagogique et la mairie est déjà en cours depuis plusieurs années. Apporter des réponses aux incertitudes et aux inquiétudes des professeurs sur leur sécurité d'emploi, trouver des solutions pour fidéliser et sédentariser une équipe dynamique et performante, lui garantir un avenir professionnel certain; tels sont les objectifs essentiels et prioritaires dans le domaine administratif du Conservatoire. Ainsi quatre professeurs faisant l'objet de sélections professionnelles remplissant les conditions ont été intégrés sur des grades d'ATEA en 2014 et la directrice a été intégrée en 2013 sur le grade de PEA.

❖ **Domaine de la communication**

Plusieurs outils de communication existent à l'Ecole de Musique:

- Un livret d'accueil de présentation et de renseignements pratiques sur l'établissement (diffusion au public, mis à jour régulièrement).
- Le règlement intérieur mis à jour régulièrement en fonction de l'évolution du Conservatoire (diffusion interne).
- Le règlement des études (décrivant en détails le fonctionnement pédagogique de l'établissement, diffusion interne).
- La connexion à Internet (Le Conservatoire est informatisé et possède le logiciel d'administration « Rhapsodie », la communication par Internet est de plus en plus utilisée).
- Un site internet (présentation de l'équipe, descriptif des locaux, cursus des études, actualités...).
- La page Facebook « J'aime Coulommiers » sur laquelle sont publiées toutes les actualités du Conservatoire.

Pour répondre à l'évolution des moyens de communication, il serait toutefois intéressant d'envisager la création d'un blog qui apporterait les avantages suivants:

- Espace propre, simple à trouver (contrairement au site internet qui n'est accessible que par le site officiel de la ville), et facile à utiliser.
- Espace vivant, vitrine de l'établissement.
- Information des dates, des activités en direct avec photos et vidéos.
- Création d'un espace « Nouveaux talents » en relation avec le département Musiques Actuelles (groupes issus de l'école et jouant à l'extérieur).
- Possibilités de commenter les articles, vidéos, albums photos.
- Création d'une newsletter (relais d'informations).
- Implication directe d'élèves adolescents inscrits au Conservatoire dans la création, l'élaboration et la vie de ce blog.

IV) Conclusions

Ce Projet d'Etablissement, élaboré en concertation avec l'équipe pédagogique, s'inspire du document « Dispositions transversales du Schéma d'Orientation Pédagogique » préconisé par le Ministère de la Culture et de la Communication.

Il s'inscrit d'une part dans une perspective de **développement** des moyens existant et des atouts pédagogiques, créatifs et artistiques du Conservatoire et d'autre part dans un souci d'**équilibre** entre les différents axes de son évolution.

Les orientations proposées devraient acheminer l'établissement vers

- **Une ouverture plus large et plus accessible au public du territoire.**
- **Une évolution harmonieuse du fonctionnement pédagogique dans le respect des différences.**
- **Un développement de l'offre artistique et culturelle, notamment sur le milieu scolaire.**
- **Un accompagnement et un soutien accru aux pratiques amateurs.**

- **La mise en place d'un pôle de diffusion-crédation autour des Musiques Actuelles, ouvert à l'ensemble du Territoire.**
- **Des locaux adaptés à l'évolution de l'établissement et aux besoins du Territoire.**
- **Une étendue géographique de son rayonnement.**
- **Une consolidation des statuts d'emplois des professeurs.**

En conclusion, la concrétisation de ce Projet d'Etablissement nécessitera le soutien et la participation de tous les acteurs concernés (institutions, collectivités, élus, responsables, enseignants, usagers, partenaires...) lui permettant de remplir pleinement sa mission de Service Public sur le territoire du Pays de Coulommiers.

Juillet 2017.